

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 37 (1896), p. 73-82

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__73_0

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1896.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1896.

SOMMAIRE. — Observations à l'occasion du procès-verbal de la séance du 15 janvier 1896 : MM. Limousin et Fléchet. — Présentation de trois nouveaux membres titulaires. — Présentation d'ouvrages : le Secrétaire général, MM. Th. Ducrocq, Moron, D^r Jacques Bertillon et Alfred Neymarek. — Communication de M. le D^r J. Bertillon sur la statistique des médecins de Paris par âge et par nationalité; discussion : MM. le D^r Lede, C. de Béthencourt, Limousin, Bertillon et Levasseur. — Suite de la discussion sur les migrations intérieures et les mouvements de migration en France : MM. Victor Turquan et D^r J. Bertillon. — Communication de M. le D^r J. Bertillon sur la table de morbidité, par âge, de la Société de secours mutuels des employés d'Angers; discussion : MM. Levasseur, Limousin, Dubois de l'Estang, Moron, Bertillon et le Président

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Yves Guyot.

M. LIMOUSIN, à qui la parole est donnée à l'occasion du procès-verbal de la séance du 15 janvier 1896, s'exprime ainsi :

Dans la dernière séance, notre honorable confrère, M. Fléchet, critiquant les chiffres fournis par moi dans une communication faite à la séance de décembre, a fait remarquer qu'il y avait eu erreur; j'avais donné à partir de 1893 le nombre des quintaux pour celui des hectolitres, ce qui m'avait amené à comparer des unités différentes. J'ai immédiatement répondu que j'avais emprunté mes chiffres, ainsi que je l'avais déclaré en séance, à un article de notre confrère, M. Daniel Zolla, publié en feuilleton dans le *Journal des Débats* (édition du lundi soir 9 décembre 1895). Comme M. Fléchet a paru en éprouver de la surprise, j'apporte aujourd'hui la coupure extraite de ce feuilleton et que voici :

Années.	Récoltes.	Importations.	Prix par hectolitre.	Années.	Récoltes.	Importations.	Prix par hectolitre.
—	Millions d hectolit.		—	—	Millions d hectolit.		—
1886-90. . .	104	12,8	18 ²⁰	1893. . .	75	12,8	15 ⁷⁰
1891. . . .	77	25,8	20 50	1894. . .	93	16,6	14 40
1892. . . .	84	24,3	17 80				

Avec un répondant tel que M. Zolla, je ne devais pas être tenté de me méfier et, d'autre part, le chiffre de 75 millions d'hectolitres attribué à 1893 n'avait rien d'extraordinaire après celui de 77 millions atteint en 1891, tandis qu'immédiatement après venait celui de 93 millions pour 1894, supérieur aux 84 millions, chiffre de 1892. L'invéraisemblance des chiffres ne pouvait donc m'avertir.

Cela dit, permettez-moi de rétablir ma communication; comme elle était très brève, elle ne vous retiendra pas longtemps.

La première partie, qui ne subit pas de modification, est ainsi conçue :

En 1886-1890, la France a produit en moyenne 104 millions d'hectolitres de blé; elle en a importé 12800000; ce qui représente une consommation de 116 millions 800000 hectolitres.

Le blé, pendant cette période, s'est vendu en moyenne 18 fr. 20 c. l'hectolitre, ce qui représente une dépense totale de 1943760000 fr. par année.

En 1891, la récolte a été de 77 millions d'hectolitres, l'importation de 25 millions 800000; ce qui indique une consommation de 102800000 hectolitres, valant, au prix moyen de 20 fr. 50 c., une somme totale de 2107400000 fr.

La France, en cette année 1891, avant le régime protectionniste, a donc dépensé 163640000 fr. de plus que pendant chacune des cinq années précédentes pour son pain par suite de la rareté.

En 1892, la production nationale a été de 84 millions d'hectolitres, l'importation s'est élevée à 24300000 hectolitres, ce qui met la consommation à 108300000 hectolitres. Au prix moyen de 17 fr. 80 c. la dépense des consommateurs s'est élevée à 1922740000 fr., soit à peu près le même chiffre que dans la période 1886-1890.

L'erreur a commencé, a dit M. Fléchet, à partir de 1893; j'ai donc dû rectifier mes chiffres et traduire les quintaux en hectolitres, tant pour la production nationale que pour l'importation. Ces chiffres ne sont peut-être pas exactement ceux de M. Fléchet parce que je n'avais pas sous la main le tableau qu'il nous a montré l'autre jour; je me suis adressé à un commerçant de la Bourse aux blés, qui m'a appris que 100 hectolitres correspondaient moyennement à 77 quintaux métriques pour le blé français et à 79 pour les blés étrangers plus durs et plus lourds.

Voici donc les nouveaux chiffres: 75 millions de quintaux équivalent à 92350000 hectolitres pour la production nationale, et 12800000 quintaux à 15480000 hectolitres pour l'importation, ce qui fait ensemble 107830000 hectolitres. Au prix de 15 fr. 48 c. qui fut celui de cette année, cela donne, en dépense, 1692931000 fr.

Pour 1894, nous avons, d'après la même traduction, un chiffre total de 117876000 hectolitres qui, à 14 fr. 40 c. l'hectolitre, donnent 1697414400 fr.

Du rapprochement de ces chiffres, il résulte que la nation française avait consacré, de 1886 à 1890, aux achats de blé, c'est-à-dire de pain, 1943760000 fr. par an; en 1891, une somme de 2107400000 fr.; en 1892, une autre somme de 1922740000 fr.

Tandis qu'en 1893, nonobstant la baisse des prix, tombés de 17 fr. 80 c. à 15 fr. 70 c., la même nation n'a consacré à cette partie essentielle de son alimentation que 1692 millions et, en 1894, seulement 1697 millions, nonobstant une nouvelle chute de 1 fr. 30 c., soit de 8 p. 100.

Étant donné que le pain est l'aliment fondamental dans notre pays, et que la plus légère hausse ou la plus légère baisse des prix influe sur sa consommation, que, d'autre part, il y a en France des familles qui n'ont pas de pain à leur suffisance, et qui auraient dû en consommer davantage, puisqu'il était à meilleur marché, il résulte des chiffres ci-dessus que le régime protectionniste a diminué la faculté de consommation du pain en France de 250 millions de francs par an.

Et comme la consommation du pain, si elle est la plus extensible, est aussi la moins compressible, que faut-il penser de la diminution de la faculté de consommation des autres produits qui, eux, n'ont pas baissé de prix.

Il y a là une conséquence du régime qui a les préférences du Ministère de l'agriculture et qu'il était bon de faire ressortir.

M. FLÉCHEY maintient ses précédentes critiques; toutefois, comme il n'a pas encore eu le temps de contrôler la valeur des chiffres des douanes, il se réserve d'adresser au Bureau, pour être insérée dans le Journal, une note qui répondra complètement aux nouvelles observations de M. Limousin. (Voir page 79.)

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 1896 est adopté.

Sont présentés, comme *membres titulaires*, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance,

Sur la proposition de MM. Yves Guyot et Émile Yvernès :

MM. GRIOLET, maître des requêtes honoraire, vice-président du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord, 97, avenue Henri-Martin ;

CORNET, ancien président du Syndicat général de la boulangerie, vice-président du comité d'alimentation, conseiller municipal de Paris, 6, rue de Trévisé ;

VAURY, président des anciens syndics de la boulangerie, négociant, 162, rue de Rivoli.

M. LE PRÉSIDENT : Il y a peu d'années, un de nos plus distingués confrères, M. Clément Juglar, entrait à l'Académie des sciences morales et politiques. Aujourd'hui, l'Institut ouvre encore ses portes à l'un de nos anciens présidents, M. de Foville, que des travaux considérables signalaient, depuis longtemps, à l'attention de l'illustre Compagnie. Ces nominations d'hommes, qui représentent la science avec tant d'autorité, sont un honneur pour la statistique et la Société tiendra, j'en suis convaincu, à joindre ses sincères et cordiales félicitations à l'éclatant témoignage d'estime que vient de recevoir l'un de ses membres. (*Vifs applaudissem. its.*)

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente à la Société, au nom de leurs auteurs, les ouvrages suivants :

Discours prononcés devant la Commission extraparlamentaire de l'impôt sur les revenus, par M. Alfred Neymarck ; — *Proportionnel ou progressif ?* par M. L.-L. Vauthier ; — *la Banque de France à travers le siècle*, par M. Flour de Saint-Genis ; — *les Assurances sur la vie*, par M. P. de Chamberet ; — *Catéchisme antibimétalliste*, par M. Georges Manchez ; — *l'Assurance moderne*, année 1895, par M. G. Hamon ; — *le Code civil péruvien*, par M. Raoul de la Grasserie ; résumé analytique précédé d'une introduction très étendue et suivi des traités de droit international privé sanctionnés par le Congrès international sud-américain réuni à Montevideo ; — *l'Assistance en Styrie*, par M. le D^r Ernst Mischler, de Gratz ; — *Salaires et budgets ouvriers en 1853 et en 1891*, par M. Edm. Nicolai, chef de division au Ministère de l'intérieur à Bruxelles ; — *le Problème agricole et l'avenir social*, par M. F. Virgili, de Sienna (Italie) ; — *la Statistique des suicides*, par M. le D^r von Mayr.

Cette dernière étude, extraite du *Lexique des sciences politiques*, 1895, est divisée en deux parties. Dans la première, l'auteur traite des questions de méthode, des procédés à l'aide desquels les différents États recueillent les données et analyse, en détail, les systèmes prussien, bavarois et français. Dans la seconde partie, M. von Mayr expose les résultats de cette statistique. Il a relevé, pour 18 pays d'Europe, 454689 suicides connus et soumis au contrôle de la statistique de 1881 à 1893. Ses recherches, au point de vue du sexe des suicidés, n'ont abouti que pour 384680 individus, qui se divisaient en 303698 hommes (79 p. 100) et 80982 femmes (21 p. 100). Ces proportions sont exactement celles que l'on relève pour la France. Quant à l'âge des suicidés, les divergences ou les lacunes des documents officiels ne permettent pas de comparaisons internationales.

En ce qui concerne la fréquence du suicide dans les divers pays, on remarque, dans le travail de M. von Mayr le tableau suivant, qui présente un réel intérêt.

Nombre proportionnel des suicides
pour
1 million d'habitants.

1881-85.	1886-90	1891-93.
----------	---------	----------

Accroissement constant.

Grand-duché de Luxembourg . . .	20	37	66
Hongrie	88	109 (1)	119 (2)
Angleterre et pays de Galles. . .	74	79	87
Écosse.	53	57	59
Irlande.	22	24	27
Suède	97	118	136
Finlande.	39	40	48
Pays-Bas.	53	56	62
Belgique	107	121	130
France.	195	218	235 (3)
Italie	49	49	56

Diminution constante.

Norvège	69	67	63
Serbie.	38 (4)	37 (5)	37
Espagne	25	22	18

Oscillations.

Empire allemand	209	201	211
Autriche	162	160	163
Suisse.	234	220	221
Danemark	249	261	248

Après quelques considérations sur la méthode à suivre pour connaître les causes des suicides, M. von Mayr termine par une bibliographie assez développée de la statistique du suicide, de 1858 à 1895.

M. Th. DUCROCQ offre, au nom de M. Vital Cuinet, membre correspondant, les documents ci-après : 1° *Statistique générale de la navigation dans les ports ottomans* du 1^{er} mars 1894 au 28 février 1895; 2° *le Mouvement commercial de l'Empire ottoman*, du 1^{er} mars 1892 au 12 mars 1893; 3° *la même statistique commerciale* pour les cinq dernières années, du 1^{er} mars 1888 au 28 février 1893.

M. Ducrocq dépose également sur le bureau un rapport relatif au grand ouvrage de M. Vital Cuinet sur *la Turquie d'Asie* (géographie administrative, statistique descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie mineure, 1890-1895) [6]. Ce rapport sera publié dans une des prochaines livraisons du Journal de la Société.

M. MORON, après avoir remercié la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à prendre part aux travaux du Conseil de direction, distribue aux membres présents le rapport qu'il a adressé au Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes sur *le mouvement de la population en France pendant l'année 1894*. Les résultats constatés ne semblent pas très encourageants; le fait le plus regrettable qu'ils mettent en relief est la diminution des naissances, compensée

(1) 1886-88.

(2) 1892-93.

(3) 1891-92.

(4) 1881-84.

(5) 1888-90.

(6) 4 volumes grand in-8°, en 12 fascicules, avec 20 cartes.

sans doute en partie par celle des décès, mais qui n'est pas moindre de 19284. Cette réduction graduelle de la natalité en France fait, depuis longtemps, l'objet de toute la sollicitude de la Société de statistique. M. Bodio, directeur général de la statistique italienne, prépare, en ce moment, un ouvrage sur la population en Europe; on y verra combien est sensible, pour la France, le mouvement de décroissance. Il y a là un véritable danger pour le pays, et la Société de statistique ne saurait trop rechercher les moyens de le conjurer.

M. le Dr Jacques BERTILLON trouve dans les chiffres du rapport la confirmation des observations qu'il avait présentées sur le mouvement de la population en 1893. Le mal signalé est encore plus grave que ne l'indique la diminution de 20000 naissances, car, après la mortalité causée par l'épidémie de grippe, la natalité aurait dû se relever et il n'en a rien été en France, alors que le phénomène s'est produit à l'étranger.

M. Alfred NEYMARCK croit que l'une des grandes causes de la diminution de la population est l'accroissement des charges et des impôts qui pèsent sur le pays. Un enfant coûte, aujourd'hui, plus cher à élever, à établir — suivant l'expression courante — qu'il y a plusieurs années et on pourrait rechercher, à l'aide de la statistique, l'influence que la cherté de la vie, l'augmentation des impôts et la diminution des revenus peuvent exercer sur la natalité.

M. le Dr Jacques BERTILLON entretient l'assemblée d'une *statistique des médecins de Paris par nationalité*. Cette communication, trop étendue pour trouver place ici, sera prochainement insérée dans le Journal de la Société; en voici les principales conclusions :

Le recensement de 1891 a compté, à Paris, 2401 médecins, docteurs ou officiers de santé français et 521 étrangers, ce qui donne 22 médecins étrangers pour 100 médecins français; il n'y a pas de profession où la concurrence étrangère se fasse aussi vivement sentir. Les médecins étrangers profitent d'un véritable privilège aux dépens des médecins français : dispensés de baccalauréats sérieux, ils acquièrent non seulement un *titre*, mais des *droits* achetés par bien moins d'efforts que ceux des médecins français. Il ne saurait être question d'entraver leurs études, mais il semblerait logique de leur imposer les mêmes charges qu'aux nationaux.

M. le Dr LEDÉ dit que, parmi les étrangers qui s'intitulent médecins, un certain nombre n'ont aucun diplôme et qu'il y a moins de médecins étrangers que ne l'indique le recensement; il se plaint, surtout, des facilités qui sont accordées aux étrangers, aux dépens des Français, pour les examens de l'internat.

M. Cardozo DE BÉTHENCOURT connaît, pour son compte, à Paris, 22 médecins portugais dont aucun n'exerce et qui doivent être portés sur le recensement.

M. LIMOUSIN demande si les quartiers où l'on relève le plus de médecins étrangers ne sont pas ceux où les colonies étrangères sont les plus nombreuses.

M. BERTILLON répond affirmativement et, revenant sur sa communication, demande l'égalité entre Français et étrangers au point de vue de l'admission aux études médicales.

M. LE PRÉSIDENT fait observer que les conditions d'entrée importent peu et que ce qui est surtout à considérer, c'est l'examen de sortie.

M. LEVASSEUR confirme cette appréciation. Les baccalauréats exigés des Français et les équivalences accordées aux titres étrangers ont pour but unique de présumer une certaine culture intellectuelle jugée nécessaire pour entreprendre les études médicales. L'administration est seule juge des équivalences et la compétence médicale est la même, que l'on suive les cours en vertu de baccalauréats ou en vertu de diplômes jugés suffisants, si les examens professionnels sont identiques.

M. Victor TURQUAN, qu'un douloureux accident avait empêché d'assister à la séance du 15 janvier dernier, a la parole pour répondre à quelques-unes des observations de M. le Dr J. Bertillon sur *les migrations intérieures et les courants de migration en France* (voir numéro de janvier 1896, page 19). Cette réfutation figure à la suite du présent procès-verbal, page 82.

M. BERTILLON persiste à ne pas admettre le mode de calcul de M. Turquan,

consistant à donner simplement les chiffres absolus des émigrés et des immigrés ; l'on ne se rend ainsi aucun compte de la proportionnalité de ces derniers par rapport à la population des départements intéressés.

M. TURQUAN : Aussi bien, mon cher collègue, j'ai eu soin de donner, en autant de cartes que voici sur le bureau — à la disposition de ceux des membres de la Société qui voudraient les consulter — les chiffres proportionnels des émigrés et des immigrés ramenés à 1 000 habitants dans chacun des départements. De cette façon les phénomènes deviennent parfaitement comparables. Cette étude monographique, que j'ai voulu complète, confirme, point par point, ce qui a été avancé : le bassin de la Seine est le rendez-vous de toute la France et le Massif Central, les Alpes, les Pyrénées, le Jura, alimentent, de leur émigration constante, les régions qui se dépeuplèrent, par excédent de décès, si elles étaient abandonnées à elles-mêmes.

La discussion étant close, M. le D^r BERTILLON fait, sur *une nouvelle table de morbidité calculée d'après la statistique de la Société de secours mutuels des employés d'Angers*, une communication que l'on trouvera plus loin, page 86.

M. LEVASSEUR s'associe aux observations de M. Bertillon. Il serait très désirable d'être renseigné sur la morbidité des membres des sociétés de secours mutuels ; mais il y a deux causes d'incertitude : la première vient de ce que toutes les sociétés n'accordent pas de secours pendant le même temps. Les unes les limitent aux trois premiers mois de maladie, les autres aux six premiers mois et, lorsque le secours cesse d'être donné, la liste ne mentionne plus le malade. C'est, probablement, à ce que les sociétés anglaises secourent plus longtemps leurs membres malades qu'il faut attribuer la morbidité considérable accusée par ces sociétés. Il en est de même, en France, pour les sociétés autorisées et pour les sociétés approuvées. Celles-ci ont, en général, une morbidité moins forte que les premières, car elles sont enserrées dans des règlements qui ne leur permettent d'accorder des secours que dans des cas bien déterminés. La seconde cause d'incertitude vient de l'administration même de la société. Une société bien administrée fait des enquêtes, s'assure de l'état de santé de ceux qui demandent des secours et a une morbidité plus faible qu'une société mal administrée. Il serait vivement souhaitable, ajoute M. Levasseur, que l'on connût l'âge des mutuellistes et des malades ; c'est un renseignement que pourraient facilement donner les sociétés qui accordent des retraites à leurs adhérents.

M. LIMOUSIN dit que toutes les sociétés pourraient fournir l'âge de leurs associés, puisqu'elles en exigent la déclaration au moment de l'entrée.

M. DUBOIS DE L'ÉSTANG considère comme indispensable la connaissance de l'âge, qui, seule, peut permettre d'établir des prévisions financières sur une base sérieuse.

M. MORON fait remarquer que, d'après des tables dressées, en 1890, par M. Bertillon, la mortalité des ouvriers lyonnais serait supérieure à celle qu'indiquent les tables d'Hubbard, tandis que la morbidité serait plus faible. Doit-on en conclure que les ouvriers lyonnais sont moins malades, mais meurent plus ?

M. BERTILLON répond qu'il n'y a aucune relation entre la morbidité et la mortalité, ainsi que le montrent les tables anglaises, et que les écarts signalés par M. Moron proviennent de ce qu'il n'y a qu'une manière d'entendre le mot *mort*, tandis qu'il y a une infinité de manières d'entendre le mot *maladie*.

M. LE PRÉSIDENT, résumant la discussion, en dégage cette conclusion, qu'il est très regrettable de ne pas trouver, dans les documents relatifs aux sociétés de secours mutuels, l'âge des associés. L'initiative privée étant impuissante à combler cette lacune, il conviendrait de s'adresser aux pouvoirs publics. Le Président estime donc que la Société pourrait charger son Bureau de saisir de la question M. le Ministre de l'intérieur en appelant son attention sur le vœu qui vient d'être unanimement exprimé. L'assemblée adopte cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président fait connaître celui de la séance du 18 mars prochain :

1° Mouvement de la population au Groénland, par M. Moron.

2° Comparaison des divers relevés statistiques aux époques de crise et de prospérité, par M. Clément Juglar.

3° Les traités de commerce et l'Allemagne, par M. Arthur Raffalovich.

4° Discussion de la communication de M. Daniel Bellet sur la vitesse croissante des traversées transatlantiques.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,

E. YVERNÈS.

Le Président,

Yves GUYOT.

II.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL.

1°.

DE LA CONSOMMATION DU BLÉ EN FRANCE DE 1886 A 1895.

Il a été question dans une discussion récente (voir procès-verbaux des séances de la Société des 18 décembre 1895 et 15 janvier 1896) de la consommation du blé en France. Il nous a paru utile de mettre les choses au point, en calculant, d'après les documents officiels, les quantités de blé consommées pendant ces dix dernières années.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer qu'il ne s'agit pas ici des quantités consommées relevées directement, essai qui a été tenté, il y a une trentaine d'années, mais qui n'a pas été renouvelé, et pour cause, mais de quantités calculées de la même façon dans tous les pays en ajoutant à la production indigène l'excédent positif ou négatif des importations sur les exportations. Le résultat diffère de la quantité consommée réellement en ce sens qu'il ne tient pas compte de la différence entre les stocks d'entrée et de sortie de la période considérée. On verra plus loin que cette différence est négligeable à la condition de prendre une période d'observation suffisamment longue.

L'instabilité des récoltes est connue. C'est ainsi que, dans ces dix dernières années seulement, leur produit a varié de 77 millions d'hectolitres en 1891 (année minimum exceptionnelle, il est vrai) à 122 millions en 1894, le jeu des importations et des stocks venant combler les différences. Dans quelle mesure en est affectée la consommation? de quel prix la population paye-t-elle la nécessité de s'alimenter quotidiennement de pain? Voilà, nous semble-t-il, les deux points à élucider.

Ceci dit, nous rappellerons que les documents officiels relèvent pour chaque année les récoltes et les mouvements du commerce extérieur. Il devient donc facile de les relever, mais en les groupant, pour en étudier les mouvements, par périodes de cinq années, par exemple, 1886-1890, 1891-1895. Si les récoltes et les excédents d'importation peuvent être, en effet, connus annuellement, il n'en est pas de même des stocks dont une partie, celle existant chez les cultivateurs, reste inconnue. Il en résulte que si, pour une année donnée, on calcule la quantité consommée comme on l'a dit plus haut, on compte en moins le stock inconnu provenant du passé et existant au commencement de ladite année et en plus le stock inconnu restant à la fin de cette même année pour servir à la suivante. Ces stocks exerçant leur influence en sens contraire, l'erreur commise sera représentée

par la différence des stocks d'entrée et de sortie. Or, si on considère une seule année, cette différence peut être assez considérable. Il n'en est plus de même si le calcul repose sur les quantités moyennes tirées d'un certain nombre d'années, quinquennales, par exemple. D'un côté les différences contraires se compensent en tout ou en partie et d'autre part, la différence terminale est divisée par le nombre d'années de la période considérée, et devient dès lors négligeable.

Quantité de blé consommée de 1886 à 1890.

(En milliers d'hectolitres.)

Années.	Excédents d'importation du blé.			Production indigène.	Quantité consommée.
	Grains.	Farine convertie en grains.	Totaux.		
1886.	9 425	335	9 760	107 287	117 047
1887.	11 944	271	12 215	112 456	124 671
1888.	15 125	353	15 478	98 741	114 219
1889.	15 209	365	15 574	108 320	123 894
1890.	14 061	441	14 503	116 916	131 419
Totaux	65 764	1 765	67 530	543 720	611 250
Moyennes quinquennales.	13 153	353	13 506	108 744	122 250

Le chiffre des récoltes a été puisé dans les statistiques officielles du Ministère de l'agriculture et ceux des excédents d'importation ont été calculés d'après la statistique des douanes, en convertissant les quantités de farine en quantités correspondantes de grains.

Voici maintenant les chiffres de la période quinquennale suivante.

Quantité de blé consommée de 1891 à 1895.

(En milliers d'hectolitres.)

Années.	Excédents d'importation du blé.			Production indigène.	Quantité consommée.
	Grains.	Farine convertie en grains.	Totaux.		
1891.	26 126	1 287	27 413	77 265	104 678
1892.	25 112	567	25 679	109 536	135 215
1893.	13 352	72 (1)	13 280	97 792	111 072
1894.	16 619	82 (1)	16 537	122 469	139 006
1895.	5 981	412	6 393	119 508	125 901
Totaux	87 190	2 112	89 302	526 570	615 872
Moyennes quinquennales.	17 438	422	17 860	105 314	123 178

On voit immédiatement que la moyenne annuelle de la quantité consommée a varié de 1886-1890 à 1891-1895 de près de 1 million d'hectolitres (928,000). Le chiffre est relativement faible, il est dû à la présence, dans la seconde période, de l'année 1891, année absolument exceptionnelle puisqu'il faut remonter jusqu'à 1861 pour en trouver une semblable (2). Il y a donc lieu de l'isoler du calcul pour obtenir un chiffre réellement normal.

On obtient alors les moyennes suivantes, 1892-1895 :

Totaux.	61 064	825	61 889	449 305	1 111 194 / 5
Moyennes quadriennales . .	15 266	206	15 472	112 326	127 798

(1) Excédent d'exportation.

(2) Nous ne parlons pas de 1871 (75 millions d'hectol.), dont la récolte a été compromise par la guerre.

C'est un accroissement moyen annuel, par rapport à la période précédente, de 5,548,000 hectolitres, soit de 4,53 p. 100, qu'on peut considérer comme normal, ainsi que nous allons le démontrer. Les années comme 1891 se présentent, en effet, très rarement et leur influence, quoique n'arrêtant pas le sens du mouvement de la consommation, masque son intensité réelle. Cette influence disparaît si l'on observe une période de temps plus longue. C'est ainsi que nous rapprocherons, en tenant compte de l'année 1891, la quantité consommée moyennement par an de 1886 à 1895, tirée des données ci-dessus mentionnées, des quantités moyennes annuelles calculées de 1831 à 1881, par période de 10 ans dans la *Statistique agricole décennale de 1882*.

Moyennes annuelles périodiques de consommation du blé.

(En milliers d'hectolitres.)

Periodes.	Quantité de froment consommée.	Augmentation absolue.
1831-41	68914	»
1842-51	81611	12697
1852-61	90936	9325
1862-71	101613	10677
1872-81	110955	9342
1886-95	122712	11757

On voit que depuis 65 ans l'augmentation de la quantité consommée du blé est régulière et l'on en sera frappé si l'on songe à la variabilité des éléments qui contribuent à la former (variété des récoltes, différence des régimes économiques, jeu des importations, etc.). L'influence de ces divers facteurs se fait sentir sur le prix du blé, mais non sur les quantités mises à la disposition des consommateurs, qui vont toujours s'accroissant. C'est là le premier point qu'il s'agissait d'établir.

Quant au second, c'est-à-dire au mouvement qu'a subi la valeur de cette quantité, il s'agit de s'entendre. Un seul mouvement nous paraît intéressant à étudier au point de vue de la consommation, le seul qui nous occupe ici. C'est celui de la valeur du pain. C'est, en effet, du pain qu'achète l'immense majorité des consommateurs et non du blé ou de la farine. Dès lors, nous ne saisissons pas très bien l'intérêt qui consiste à étudier, comme l'a fait un de nos collègues dans une de nos séances, l'influence, sur les dépenses de la famille, des mouvements du prix du blé. Ce procédé se comprendrait s'il y avait relation entre ces mouvements et ceux du prix du pain. En fait, il n'en est malheureusement pas ainsi. Dès lors, peu importe au consommateur, que le prix du blé diminue, s'il n'en profite pas. Cette contradiction entre les mouvements du prix de la matière première et du produit fabriqué est flagrante pour la période qui nous occupe. De 18 fr. 28 c. pour la période 1886-1890, le prix moyen de l'hectolitre de blé est descendu à 16 fr. de 1891 à 1895, avec des prix de 15 fr. 21 c. en 1894 et 14 fr. 14 c. en 1895. On peut même citer un prix minimum de 12 fr. 50 c. Le prix de la farine a diminué, mais dans une proportion un peu moindre et surtout moins variable. De leur côté, les frais de meunerie et de boulangerie ont peut-être très légèrement augmenté. — Il n'en est pas moins vrai que, malgré ces mouvements considérables de baisse, le prix du pain ne s'en est pas senti et peut être considéré comme stationnaire depuis 10 ans.

On sait que l'alimentation humaine absorbe les 80 centièmes de la quantité de blé consommée (15 centièmes étant réservés pour la semence et 5 pour les besoins de l'industrie). Dans ces conditions, et étant admis d'autre part que 1 kilogramme de blé correspond à peu près à 1 kilogramme de pain et que le poids de l'hectolitre de blé de toute provenance peut être évalué approximativement à 75 kilogr., on peut calculer la quantité moyenne de pain consommée annuellement dans les

deux périodes considérées. On obtient respectivement 73,349,600 quintaux de pain pour 1886-1890 et 76,678,000 quintaux pour 1891-1895, quantités dont le rapport représente le même accroissement de 4,53 pour 100 déjà cité. Le prix du pain étant considéré comme stationnaire, c'est ce même rapport qui mesurerait l'augmentation de la valeur du pain, si le nombre des consommateurs était resté le même.

Il n'en est pas tout à fait ainsi. Les dénombrements quinquennaux de la population nous fournissent à cet égard en 1876 et 1891 des chiffres que nous utiliserons pour calculer les dépenses par ménage et par individu, en ce qui concerne la consommation du pain, pour lequel, à défaut de données directes, nous admettrons le prix moyen de 0 fr. 30 c. le kilogramme. On obtient ainsi les résultats suivants :

Périodes.	Population.	Ménages.	Dépenses	
			par individu.	par ménage.
—	—	—	—	—
1886-90. . .	38 218 903	10 582 251	57 ^f 57	208 ^f
1891-95. . .	38 343 192	10 681 960	59 99	215

C'est un accroissement moyen de dépenses de 4,20 pour 100 par individu et de 3,36 p. 100 par ménage, correspondant, comme nous l'avons dit plus haut, à un accroissement de 4,53 pour 100 de la quantité consommée.

En résumé : augmentation constante et régulière depuis 10 ans, comme par le passé, de la matière première alimentaire et accroissement un peu moindre, pour l'individu et pour les familles, des dépenses imposées par la consommation du produit fabriqué, le pain. Telles se présentent les deux faces de la question dont nous avons essayé de poser simplement les termes. Au lecteur de conclure.

E. FLÉCHEY.
